

LOT	TYPE	BAT	NIVEAU	
E51	T4	BAT E	R+5	
ENTRÉE				8,21 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE				29,05 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1				14,36 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2				9,06 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3				9,02 m <sup>2</sup>
SDB / WC				6,79 m <sup>2</sup>
WC				2,16 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE** 78,65 m<sup>2</sup>

NOTA : LA SURFACE DES PLACARDS EST INCLUSE DANS CELLE DES PIECES ATTENANTES

BALCON 7,64 m<sup>2</sup>

**SURFACES ANNEXES** 7,64 m<sup>2</sup>

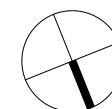
**TOTAL SURFACES PRIVATIVES** 86,29 m<sup>2</sup>

LEGENDE :

- PF : Porte-fenêtre
- F : Fenêtre
- ALV : Allège vitrée
- VR : Volet-roulant
- GC : Garde-corps
- PL : Placard
- R : Réfrigérateur
- LL : Lave-linge
- LV : Lave-vaisselle
- ☐ : Sèche-serviette

▨ : Soffite, faux-plafond      - - - : Retombée de poutre

Pour l'acquéreur	Pour ICADE Promotion
------------------	----------------------



NOTA :  
DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE APPORTÉES EN FONCTION DES NÉCESSITÉS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES LORS DE LA RÉALISATION POUR LES DIMENSIONS LIBRES, POSITIONS DES BAIES, ET ÉQUIPEMENTS.  
LES SURFACES DONNÉES SONT APPROXIMATIVES, LES RETOMBÉES, SOFFITES, FAUX-PLAFONDS, EMBLEMES DES ÉQUIPEMENTS SONT FIGURÉS À TITRE INDICATIF. LES SURFACES HABITABLES SONT CONFORMES AU DÉCRET DU 23 MARS 1997 (ART. 4.4).

## PLAN DE VENTE

Date d'émission : SEPTEMBRE 2018

INDICE : 0